

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au Québec, la journée de l'affranchissement de l'impôt est le 21 juin, l'avant-dernière date au Canada, mais une semaine entière plus tôt qu'en 2015

9 juin 2017
Pour diffusion immédiate

MONTRÉAL — Les Québécois doivent attendre le 21 juin, près de deux semaines de plus que la moyenne canadienne, pour célébrer la journée de l'affranchissement de l'impôt, lorsque les familles commencent à travailler pour elles-mêmes et non pour le gouvernement, selon les calculs annuels de l'Institut Fraser.

La journée de l'affranchissement de l'impôt mesure le fardeau fiscal annuel total imposé aux familles québécoises par les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Si vous deviez payer d'avance tout votre impôt et vos taxes, vous donneriez au gouvernement chaque dollar gagné avant la journée de l'affranchissement de l'impôt.

Cette année, alors que la journée de l'affranchissement de l'impôt au Québec est l'avant-dernière au Canada (seulement devant celle de Terre-Neuve-et-Labrador), elle survient un jour plus tôt que l'an passé et une semaine entière plus tôt qu'en 2015, où elle tombait le 28 juin.

Selon Charles Lammam, directeur des Études fiscales à l'Institut Fraser : « Le gouvernement du Québec a réalisé des progrès dans le redressement des finances de la province, et bien qu'il reste encore beaucoup à faire, les Québécois voient enfin une réduction de leur fardeau fiscal global. »

En 2017, la famille québécoise moyenne (comprenant deux personnes ou plus) paiera un total de 44 003 \$ en impôt et taxes.

C'est 46,7 pour cent de son revenu annuel (94 323 \$) en taxes incluant impôt sur le revenu, cotisations sociales, taxes de vente, taxes foncières, taxes sur le carburant, le carbone, taxes sur l'alcool et le tabac, etc.

En 2015, la famille québécoise moyenne a payé 48,7 pour cent de ses revenus en taxes.

Depuis lors, le gouvernement du Québec a éliminé la taxe sur la santé pour certains Québécois, diminué l'impôt des sociétés, et instauré ou élargi d'autres allègements d'impôt, ce qui a réduit le fardeau fiscal.

Cependant, le fardeau fiscal de 2017 représente près de six mois de revenus ou la moitié de l'année, du 1^{er} janvier au 20 juin. Ce n'est que le 21 juin, la journée de l'affranchissement de l'impôt, que les familles québécoises commencent à travailler pour elles-mêmes, et non pour le gouvernement.

« La journée de l'affranchissement de l'impôt permet de mettre en perspective le fardeau fiscal total, et aide les familles québécoises à comprendre la portion exacte de leur argent qu'elles remettent aux gouvernements », déclare Yanick Labrie, agrégé supérieur à l'Institut Fraser.

(30)

COMMUNICATIONS AVEC LES MÉDIAS :

Pour les entrevues en français : Yanick Labrie, agrégé supérieur, Institut Fraser

Courriel : communications@fraserinstitute.org

Pour les entrevues en anglais : Charles Lammam, directeur des études fiscales, Institut Fraser

Pour une entrevue ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Bryn Weese, spécialiste des relations avec les médias
Institut Fraser
Tél. : 604-688-0221 poste 589
Courriel : bryn.weese@fraserinstitute.org

Suivez l'Institut Fraser sur [Twitter](#) | Visitez notre page [Facebook](#)



L'Institut Fraser est un organisme public indépendant d'éducation et de recherche sur les politiques publiques. Basé au Canada, il a des bureaux à Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal et entretient des liens étroits avec un réseau mondial de groupes de réflexion dans 87 pays. Sa mission consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiens, de leurs familles et des générations à venir en étudiant, en mesurant et en diffusant largement les effets des politiques gouvernementales, de l'entrepreneuriat et des choix sur leur bien-être. Pour protéger l'indépendance de l'Institut, ce dernier n'accepte pas de subventions ni de contrats de recherche des gouvernements. Visitez www.fraserinstitute.org.